

## **20220730- Le Monde**

[https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/07/30/le-gachis-des-obligations-de-quitter-le-territoire-prises-contre-des-jeunes-apprentis\\_6136685\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/07/30/le-gachis-des-obligations-de-quitter-le-territoire-prises-contre-des-jeunes-apprentis_6136685_3224.html)

# **Le « gâchis » des obligations de quitter le territoire prises contre des jeunes apprentis**

Patrons, professeurs et associations dénoncent une recrudescence des mesures d'expulsion « ubuesques » contre des jeunes pourtant formés sur des métiers en tension.

Par [Julia Pascual](#)

Publié hier à 14h00, mis à jour à 06h42

Article réservé aux abonnés

Ils sont des futurs pâtissier, boulanger ou boucher, menuisier ou logisticien. Ils sont maliens, guinéens ou ivoiriens. Et sont menacés d'expulsion. Ces jeunes majeurs, élèves de la filière professionnelle et soutenus par leurs professeurs, leurs patrons ou des associations, estiment pourtant être pleinement engagés dans des démarches d'insertion. Au moment où de nombreux secteurs économiques font état de difficultés de recrutement, tels que l'hôtellerie-restauration et le bâtiment, ces situations interpellent.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Ils démissionnent ou se reconvertissent pour vivre mieux : où sont passés les salariés ?](#)

Moussa (il n'a pas souhaité donner son nom de famille) est titulaire d'un CAP de peintre et d'un CAP de couvreur, obtenus au lycée Jean-Monnet de Montrouge (Hauts-de-Seine). Ce Malien de 21 ans, en France depuis cinq ans et logé par une tante française, a demandé un titre de séjour, mais s'est vu délivrer une obligation de quitter le territoire français (OQTF) en janvier par la préfecture du département. « *Je ne comprends pas*, confie-t-il au Monde. *J'ai fourni tous mes bulletins, avec à chaque fois les encouragements ou les félicitations. Un patron voulait m'embaucher mais [à cause de l'OQTF], il n'a pas pu.* » Moussa a formé un recours et, dans l'attente, il s'est inscrit en CAP plâtrier pour la rentrée de septembre.

Toujours dans les Hauts-de-Seine, un autre Malien, également prénommé Moussa et titulaire d'un bac professionnel en électricité, est lui aussi sous le coup d'une obligation de quitter le territoire depuis mars. Pris en charge par l'aide sociale à l'enfance entre 2017 et 2021, Moussa, aujourd'hui âgé de 21 ans, est accompagné par un patron chez lequel il a déjà réalisé plusieurs contrats à durée déterminée. « *Je ne comprends pas pourquoi j'ai une OQTF, j'en souffre énormément* », dit-il.

## **« Situations ubuesques »**

Dans ce département francilien, ces situations se multiplient, selon Armelle Gardien, du Réseau éducation sans frontières (RESF). « *Cette problématique absorbe la quasi-totalité de nos efforts*, témoigne-t-elle. *Depuis 2021, on accompagne quatre-vingts jeunes qui ont des OQTF. Mais la problématique est générale.* »

Ainsi, dans la Marne, Marie-Pierre Barrière, professeure de français et membre de RESF, dénombre près de trente jeunes menacés d'expulsion et accompagnés par l'association. Elle évoque le cas de Maurice Tolno, un Guinéen de 20 ans titulaire d'un CAP de cuisinier et expulsé le 3 juillet vers Conakry. « *Il travaillait dans un restaurant à Amiens, le patron le trouvait excellent et voulait l'embaucher en CDI* », souligne la militante, qui précise qu'une OQTF avait été prise à son encontre par la préfecture de l'Aisne, « *sous prétexte d'incohérences dans son récit de vie lors de son évaluation de minorité auprès de l'aide sociale à l'enfance* ».

Lire aussi Article réservé à nos abonnés [Malgré une formation diplômante, la difficile obtention d'un titre de séjour à 18 ans pour les mineurs non accompagnés](#)

Armelle Gardien voit dans ces situations « *un gâchis* ». « *Ces jeunes sont dans des parcours de formation que des élèves français considèrent comme des pis-aller. Il est intéressant de voir que beaucoup de pétitions de soutien à leur égard émanent de patrons.* »

« *Depuis cet été, j'ai l'impression qu'il y a une recrudescence de situations ubuesques, de cas de patrons dans des métiers en tension qui sont contents d'avoir enfin un jeune fiable, ponctuel, investi, mais qui doit arrêter de travailler* », rapporte à son tour Margot Wolf, membre bénévole de Patron.ne.s solidaires. Cette association a été fondée notamment par [le boulanger Stéphane Ravacley, candidat de la Nouvelle Union écologique et sociale](#) (Nupes) du Doubs, pour lutter contre l'expulsion des jeunes apprentis.

## **Absence d'attaches en France**

Sollicitée sur le sujet, la direction générale des étrangers en France n'a pas donné suite. Au moment où le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, annonce un projet de loi à la rentrée pour améliorer les éloignements et le taux d'exécution des OQTF, il est intéressant de se pencher sur les motifs qui président à celles qui visent ces jeunes. Les préfectures leur reprochent notamment l'absence d'attaches en France ou l'existence de liens familiaux dans le pays d'origine, des documents d'état civil considérés comme faux, des résultats insuffisants ou encore des absences scolaires. Armelle Gardien considère ces arguments plus ou moins fallacieux selon les situations. De fait, une partie de ces OQTF sont abrogées.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Immigration : quatre ans après la loi Collomb, Gérald Darmanin va défendre un nouveau texte à l'automne](#)

Cela a par exemple été le cas à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) pour deux élèves du lycée Marcel-Cachin, qui forme aux métiers industriels du BTP. Martial, un Camerounais de 19 ans, et Gédéon, un Ivoirien du même âge, ont obtenu le réexamen de leur situation après des recours gracieux. Déjà titulaires d'un bac pro, ils pourront suivre à la rentrée un BTS en génie climatique.

Moussa, un autre élève de l'établissement, lui aussi visé par une OQTF, est en attente du réexamen de sa situation. « *La préfecture lui reproche un manque d'attaches familiales en France alors que son père est ici, un manque de justificatifs de présence en 2019 alors qu'il était déjà scolarisé et l'absence d'une insertion professionnelle alors qu'il doit poursuivre son bac pro électrotechnique en alternance l'an prochain chez Bouygues Energies* », souligne Claire Moissonnier, professeure de français et d'histoire au lycée Marcel-Cachin, qui accompagne ces jeunes.

Lire aussi Article réservé à nos abonnés [« La situation des jeunes majeurs étrangers représente un terrible gâchis humain et social »](#)

M<sup>me</sup> Moissonnier estime qu'il y a dans l'établissement « *plus d'une vingtaine de dossiers d'élèves qui ont des demandes de titre de séjour en cours* ». « *Ils sont sérieux et intéressés. Ils tirent les classes vers le haut* », assure-t-elle. Elle s'apprête à devoir se battre pour chacun d'entre eux.

Julia Pascual